



**HAL**  
open science

## Autour des Campus Numérique français : repères dans les initiatives du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Françoise Thibault

### ► To cite this version:

Françoise Thibault. Autour des Campus Numérique français : repères dans les initiatives du ministère en charge de l'enseignement supérieur. *Distances et savoirs*, 2006, 4 (1), pp.109-112. edutice-00260693

**HAL Id: edutice-00260693**

<https://edutice.hal.science/edutice-00260693v1>

Submitted on 4 Mar 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### **Autour des Campus Numérique français : repères dans les initiatives du ministère en charge de l'enseignement supérieur.**

- **1999** : La mission en charge du développement des TIC dans l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie réunit un groupe de travail composé des grands acteurs de l'enseignement supérieur à distance en vue d'élaborer un programme d'action pour le développement de ce secteur de la formation. Ce programme intitulé « Pour le développement de l'enseignement supérieur à distance français » est remis au ministre en juillet 1999. Parmi les nombreuses actions envisagées, il prône le lancement d'un appel d'offres pour « développer de nouvelles formations à distance ».

- **2000** : 1<sup>er</sup> appel à propositions pour le développement de **campus numériques** (budget : 2,7M €). L'objectif annoncé : la construction d'une offre nationale de **formation ouverte et à distance** (FOAD) de qualité et compétitive sur le marché international. L'organisation de « **consortiums** » (regroupements d'établissements d'enseignement supérieur publics qui s'associent à d'autres partenaires publics et/ou privés) est une condition majeure de recevabilité des projets. Il est stipulé qu'un campus numérique doit présenter trois types d'activités : 1. Ingénierie pédagogique, 2. Intégration de ressources numérisées hors ligne ou en ligne, 3. Logistique : administration du réseau et des plates-formes. Deux niveaux de participation sont proposés : le niveau 2 pour les projets en phase de réalisation de dispositifs de formation, le niveau 1 pour les consortiums souhaitant réaliser une étude de faisabilité.

- **2000** : Lancement d'une politique d'accompagnement du programme campus numérique. Elle articule 4 types d'action : des **études** technologiques et d'usages (*Etude comparative pédagogique et technique des plate-formes pour la formation ouverte et à distance*, *Usages de la visioconférence dans l'enseignement supérieur*), des **actions de formation** des personnels (formation de chefs de projets proposés aux responsables de campus), des **actions d'information** (création du site *Formasup*, site d'information sur les formations de l'enseignement supérieur à distance), des **actions de diffusion des ressources numériques** (site *Canal-U*, diffusion en ligne et en accès libre de la production audiovisuelle pédagogique et scientifique des établissements d'enseignement supérieur).

- **2001** : 2<sup>e</sup> appel à propositions pour le développement de campus numériques (budget : 7,5M €). Devant l'intérêt manifesté par les établissements pour le 1<sup>er</sup> appel d'offres (86 projets déposés, 27 retenus dont 11 en niveau 2 et 16 en niveau 1), le ministère de l'emploi et de la solidarité, l'agence universitaire de la

francophonie et la DATAR s'associent à l'appel. Cent dix sept projets sont déposés, 66 projets sont retenus.

- **2001** : La politique d'accompagnement est poursuivie. De nouvelles études sont lancées : *Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur : pratiques et besoins des enseignants, Normes et standards pour la formation, Les technologies de l'information et de la communication et la collaboration universitaire en Europe, Les coûts de la FOAD*. Des séminaires nationaux sont ouverts. Plutôt qu'un troisième appel d'offres, il est prévu, pour 2002, de constituer des groupes d'experts chargés d'engager, avec les équipes impliquées dans les 77 campus soutenus depuis 2 ans, une évaluation formative. L'objectif : mettre en œuvre la démarche expérimentale en s'appuyant sur les réalisations effectives et sur les résultats des différentes études.

- **2002** : 3<sup>e</sup> appel à propositions pour le développement de campus numériques (budget : 4,5M € la réduction correspond au budget affecté à l'initiative environnements numériques de travail). Cet appel correspond à une ré-orientation de la politique liée à un changement à la tête de la structure en charge de ces actions au ministère. Les campus numériques s'écartent de l'enseignement à distance et incarnent la forme moderne de l'université. Cette ré-orientation s'accompagne d'une réduction programmée du nombre de projets soutenus financièrement : 32 sur 65 projets déposés au total. Cependant, 64 campus reçoivent un label « campus numérique ».

- **2002** : 1<sup>er</sup> appel à proposition pour la création d'**environnements numériques de travail (ENT)**. Cette nouvelle initiative, en rupture avec les orientations précédentes, est présentée comme le « deuxième volet » de l'appel d'offres campus numériques. Elle vise à proposer de nouveaux services pédagogiques au travers d'un dispositif technique global permettant l'accès, à travers les réseaux, à la quasi totalité des ressources, services et outils numériques des établissements. Quatre projets technologiques sont retenus : ESUP-Portail ; ENCOR ; EPPUM ; Monte-Cristo.

- **2002** : La politique d'accompagnement est ralentie notamment en ce qui concerne les études et la formation. Des séminaires nationaux continuent à être organisés. La politique d'accompagnement est recentrée sur l'évaluation du programme campus numériques. Elle sera confiée à la société IPSOS.

- **2002** : Des actions de soutien à la recherche sur les usages des TIC dans l'enseignement sont engagées par le ministère délégué à la recherche. Elles s'expriment au travers notamment de la création des Equipes de Recherche Technologique en Education (ERTE).

- **2003** : 1<sup>er</sup> appel à proposition pour la création d'**universités numériques en région (UNR)** lancé par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur en partenariat avec la DATAR et le Centre national des oeuvres universitaires et scolaires (CNOUS). Une UNR est un dispositif technique qui doit s'appuyer sur un des 4 ENT soutenus en 2002. Tous les services sont organisés selon une logique régionale : les établissements partenaires utilisent un socle commun, et une logique locale : chaque établissement adapte les services selon ses spécificités. Onze projets sont retenus qui concernent 13 des 22 régions françaises.

- **2003** : La société IPSOS rend son étude au début de l'été 2003. Elle est présentée au colloque de Montpellier en octobre 2003 "Campus Numériques et Universités numériques en régions".

29 campus reçoivent des financements (entre 15 000 et 40 000 €) pour le développement d'actions « Qualité - **Fin 2003** : Nouveau changement à la tête de la structure en charge des TIC dans l'enseignement supérieur. Annonce par Lancement des **universités numériques thématiques**.

- **2004** : Les Universités Numériques Thématiques (UNT) sont des organismes " sans murs ", fédérant des Campus Universitaires installés dans plusieurs universités ou grandes écoles, sur des compétences complémentaires. Pour l'essentiel, elles fédèrent les grands groupes disciplinaires et leur production est tournée vers l'étudiant. Cependant, certaines d'entre elles peuvent être organisées autour de thèmes communs à toutes les UNT (TIC, Droits internet, Ingénierie, Ergonomie ...) et, à ce titre représenter plus des éléments de mutualisation ou de partage de services

Françoise Thibault

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris